

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 20 janvier 2010 portant ouverture d'un concours externe d'ingénieur territorial

NOR : IOCB1002888A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire-Atlantique en date du 20 janvier 2010, un concours externe sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux est ouvert au titre de l'année 2010 pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de l'interrégion du Grand Ouest composée de la Bretagne, de la Haute et de la Basse-Normandie et des Pays de la Loire.

Les épreuves du concours se dérouleront aux dates suivantes :

- épreuve écrite d'admissibilité : le 9 juin 2010, à Nantes ;
- épreuves orales d'admission : en octobre ou novembre 2010, en Loire-Atlantique.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés auprès du service concours du centre de gestion de la Loire-Atlantique (adresse ci-dessous) du 16 mars au 14 avril 2010, soit par voie postale (demande écrite accompagnée d'une enveloppe aux nom et adresse du demandeur et affranchie à 2,22 €), soit à l'accueil du centre de gestion de la Loire-Atlantique, à 17 heures dernier délai.

Les candidats pourront également se préinscrire à ce concours sur le site internet du centre de gestion de la Loire-Atlantique (www.cdg44.fr), du 16 mars au 14 avril 2010, minuit. Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter avec les pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au service concours du centre de gestion de la Loire-Atlantique, au plus tard à la date de limite de dépôt des dossiers, soit le 22 avril 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est ainsi fixée au 22 avril 2010. Ils devront être adressés au centre de gestion de la Loire-Atlantique (adresse ci-dessous), au plus tard à cette date, le cachet de la poste faisant foi, ou déposés à l'accueil du centre de gestion de la Loire-Atlantique, à 17 heures dernier délai.

Le nombre de postes ouvert au concours est de :

- spécialité ingénierie, gestion technique et architecture : 35 ;
- spécialité infrastructures et réseaux : 37 ;
- spécialité prévention et gestion des risques : 19 ;
- spécialité urbanisme, aménagement et paysages : 44 ;
- spécialité informatique et systèmes d'information : 40.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions d'accès à ce concours, pourront être obtenus au service concours du centre de gestion de la Loire-Atlantique (téléphone : 02-40-20-00-71).

Adresse du centre de gestion de la Loire-Atlantique :

Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire-Atlantique, 10, boulevard de la Loire, BP 66225, 44262 Nantes Cedex 2.